

**SUJET**

**2020-2021**

**S.E.S.**

**Spécialité Première**

**ÉVALUATIONS  
COMMUNES**

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :  /  /

 Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

## ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

**CLASSE** : Première

**E3C** :  E3C1  E3C2  E3C3

**VOIE** :  Générale  Technologique  Toutes voies (LV)

**ENSEIGNEMENT** : Sciences économiques et sociales

**DURÉE DE L'ÉPREUVE** : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

**CALCULATRICE AUTORISÉE** :  Oui  Non

**DICTIONNAIRE AUTORISÉ** :  Oui  Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

**Nombre total de pages** : 5

*Cette épreuve comprend deux parties :*

*- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)*

*Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.*

*- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)*

*Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*



**Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)**

Document : Le marché de la myrtille (exemple fictif)

Prix au kilo (en euros)	12	16	20	24	28	32
Quantités demandées (en tonnes)	100	80	60	40	20	0
Quantités offertes (en tonnes)	10	20	30	40	50	60

**Questions :**

1. Caractérisez la situation d'oligopole sur un marché et donnez-en un exemple. (3 points)
2. Représentez et déterminez graphiquement l'équilibre sur le marché de la myrtille sur l'annexe. (3 points)
3. Des études scientifiques ont prouvé que les myrtilles avaient d'importantes qualités thérapeutiques. Pour chaque niveau de prix, la demande de myrtilles a augmenté de 10 unités. Sur la feuille en annexe, représentez et déterminez graphiquement le nouvel équilibre à la suite de ces études. Que constatez-vous ? (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 <small>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

## Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

**Sujet :** À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la participation électorale dépend de différents facteurs.

Document 1 :

[Dans la cité des Cosmonautes à Saint-Denis, ville populaire du Nord-Est parisien], moins d'un habitant sur deux s'est déplacé au 1<sup>er</sup> tour, pour élire le président de la République. Il faut bien se rendre compte de l'état de la démocratie dans un quartier comme celui-ci : on compte 1 400 habitants, dont 700 environ sont des Français en âge de voter. Parmi eux, 500 seulement étaient inscrits sur les listes en 2002. Et au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle, [...] 300 de ces inscrits sont allés voter. Lorsqu'on étudie les listes d'émargement sur la longue période pour voir qui participe régulièrement, on se rend compte que le noyau dur des électeurs tombe à 150 personnes. [...] La France devient [donc] une démocratie de l'abstention. Et cette abstention touche en premier lieu les milieux populaires, qui pèsent ainsi de moins en moins sur le résultat des élections. [...]

En milieu populaire, ce qui domine, c'est l'indifférence pour la politique. Lorsque nous questionnons les habitants, une partie connaît à peine les noms des candidats à l'élection présidentielle. Beaucoup ne savent pas ce que recoupe la distinction entre la droite et la gauche [...]. Ici, la politique est perçue comme un spectacle assez ésotérique\*. [...] Plus on est indifférent à la politique, plus on a besoin d'être entraîné - quasi physiquement - pour aller s'inscrire ou voter. Longtemps, les espaces de travail et les quartiers populaires, parce qu'ils étaient encadrés par les syndicalistes et les militants, ont été des territoires où l'on votait beaucoup. Or l'encadrement partisan et syndical a totalement disparu. L'abstention contemporaine dans les milieux populaires, c'est le prolongement dans l'ordre électoral de la déstructuration des liens sociaux.

Source : Entretien avec Céline BRACONNIER et Jean-Yves DORMAGEN recueilli par Luc BRONNER, « En banlieue, la politique est un spectacle ésotérique », *Le Monde*, 14 février 2007.

\* ésotérique : synonyme d'obscur, d'incompréhensible.



Document 2 : Taux de participation\* à quelques élections en France selon l'année  
(en % des électeurs inscrits)

	<b>Prési- dentielle 1<sup>er</sup> tour</b>	<b>Prési- dentielle 2<sup>e</sup> tour</b>	<b>Euro- péennes</b>	<b>Législati- ves 1<sup>er</sup> tour</b>	<b>Législat i-ves 2<sup>e</sup> tour</b>	<b>Munici- pales 1<sup>er</sup> tour</b>	<b>Munici- pales 2<sup>e</sup> tour</b>
1981	81,69	86,4		70,86	75,03		
1983						78,42	79,68
1984			57,16				
1986				78,5			
1988	82,03	84,68	49,63	66,14	70,16		
1989						72,81	73,1
1993				69,05	67,71		
1995	79,42	80,5	50,91			69,42	67,98
1997				68,45	71,45		
1999			47,31				
2001						67,29	65,96
2002	72,84	80,95		65,13	60,76		
2004			43,3				
2007	83,77	83,97		60,42	59,98		
2008						66,54	65,12
2009			40,63				
2012	79,48	80,35		57,22	55,4		
2014			42,43			63,55	62,13
2017	77,77	74,56		48,70	42,64		

Source : Ministère de l'Intérieur, 2019.

\* Part des électeurs inscrits sur les listes électorales participant effectivement au vote.

